

CNW code 1

Des ressources pour faciliter l'embauche des personnes handicapées : l'Office des personnes handicapées du Québec poursuit sa campagne d'information auprès des entreprises

Drummondville, (Québec), le 7 octobre 2021. À l'occasion du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées, l'Office est heureux d'annoncer la poursuite de sa campagne « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. » visant à faciliter l'embauche des personnes handicapées.

L'Office est fier de collaborer à nouveau avec l'entrepreneure Danièle Henkel pour mener cette campagne d'information auprès des entreprises. Cette nouvelle phase de la campagne a pour objectif de renseigner les employeuses et employeurs sur les programmes, les mesures et l'accompagnement qui leur sont offerts pour intégrer et maintenir des personnes handicapées en emploi.

Au cours des prochaines semaines, des vidéos coproduites avec la plateforme Web [Henkel Média](#) montreront que de nombreuses formes de soutien accessible et personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprise inclusive, sont disponibles. Les services et l'accompagnement offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Soutien à la personne handicapée en route vers l'emploi (SPHERE) seront notamment présentés dans le cadre de capsules vidéo animées par madame Henkel et des reportages vidéo tournés en entreprises inclusives. D'autres vidéos mettront également en valeur les compétences professionnelles des personnes handicapées et inciteront les employeuses et employeurs à ne pas se priver de leur talent. Ce contenu pourra être visionné sur la [page Facebook de l'Office](#).

Les employeuses et employeurs sont également invités à visiter la nouvelle section Web de la campagne au Quebec.ca/entrepriseinclusive. Ils y trouveront toute l'information nécessaire pour embaucher des travailleuses et travailleurs handicapés.

Citations

« L'emploi est une des meilleures façons de s'accomplir, aussi bien d'un point de vue individuel que social. Le travail permet d'acquérir une autonomie financière, de se sortir de la pauvreté et de participer pleinement à la société. C'est pourquoi l'intégration en emploi des personnes handicapées est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Il est important qu'elles puissent s'épanouir professionnellement, comme toute autre personne. Elles ont beaucoup à offrir sur le marché de l'emploi. J'espère que cette campagne contribuera à mieux outiller les employeurs pour qu'ils puissent bénéficier des compétences de ces personnes. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

« Il est une priorité pour moi de soutenir l'intégration en emploi du plus grand nombre de personnes possible et ainsi contribuer au développement du marché du travail et de notre économie. Pour ce faire, il est essentiel de reconnaître l'apport incontestable de tous types de

Siège social
309, rue Brock
Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Télécopieur : 819 475-8753
Téléscripteur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

talents, notamment ceux des personnes en situation de handicap. En effet, ces personnes ont de grandes capacités et souhaitent travailler, alors offrons-leur la place qui leur revient sur le marché du travail. J'invite tous les employeurs à miser sur le talent et les compétences des personnes handicapées, et ce, au bénéfice des entreprises et de l'enrichissement collectif du Québec. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration suppléant et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Les manières de réduire les obstacles à l'embauche des personnes handicapées sont nombreuses et accessibles. L'Office est fier de s'unir avec les partenaires du milieu afin de les faire connaître aux employeurs et ainsi faciliter l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Au Québec, des milliers de personnes handicapées sont des travailleuses et des travailleurs potentiels compétents. Elles n'attendent que d'intégrer le marché du travail. »

Frances Champigny, présidente du conseil d'administration de l'Office

« Avec la pandémie de la COVID-19 que nous vivons toujours, simultanément à une reprise économique ralentie par une réelle rareté de main-d'œuvre, il est essentiel que tous et toutes puissent mettre leurs talents à contribution pour le succès économique des entreprises d'ici. De l'aide financière et des ressources sont disponibles pour permettre aux employeurs de réduire les obstacles au travail des personnes handicapées. Tout ce soutien peut mener à des histoires à succès incroyables. Je vous lance l'appel, chers entrepreneurs et chères entrepreneuses : osez amorcer une démarche d'embauche si vous ne l'avez pas encore fait. »

Danièle Henkel, entrepreneure et porte-parole de la campagne

Faits saillants :

- La campagne « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. » a été lancée en octobre 2019. Elle s'inscrit comme l'une des mesures sous la responsabilité de l'Office, dans la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024;
- La campagne se déroule avec la collaboration de l'entrepreneure Danièle Henkel, qui en est la porte-parole, et de nombreux partenaires du milieu dont le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Conseil du patronat du Québec, le ROSEPH et SPHERE;
- 79 % des Québécoises et Québécois de 25 à 64 ans qui n'ont aucune incapacité travaillent. En comparaison, seulement 56 % des personnes du même groupe d'âge ayant une incapacité sont en emploi. Parmi celles-ci, un grand nombre sont aptes, disponibles et motivées à travailler.
- Les employeurs sont invités à se joindre au mouvement des entreprises inclusives et à utiliser le mot-clic #Entrepriseinclusive pour partager leurs initiatives visant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Liens connexes :

[Québec.ca/entrepriseinclusive](https://quebec.ca/entrepriseinclusive)

Page Facebook de l'Office : facebook.com/officepersonneshandicapees

Page Instagram de l'Office : @officepersonneshandicapees

Chaîne YouTube de l'Office : youtube.com/c/officedespersonneshandicapeesduquebec

L'Office

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui contribue à accroître la participation sociale des personnes handicapées.

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à communications@ophq.gouv.qc.ca.

Pour renseignements, communications et entrevues :

Pour entrevues avec Danièle Henkel, porte-parole de
la campagne
Alain Labonté
Alain Labonté Communications
514 815-2128
alain@alainlabonte.ca

Pour entrevues avec Daniel Jean, directeur général de
l'Office
Karine Lesage
Relationniste médias
Office des personnes handicapées du Québec
819 314-3549
médias@ophq.gouv.qc.ca